AR Prefecture

006-210600235-20231204-2023_304-DE Requ le 07/12/2023



DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers:

en exercice 19 présents 13 votants 19

Le lundi 4 décembre 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal: 29 novembre 2023

DELIBERATION N° 197/2023

PRÉSENTS: Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Julia BONNET, Jérôme BOUERI, Marie-Noëlle GISBERT, André IPERT, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

OBJET:

Abrogation de la délibération n° 117/2023 relative à la demande de subvention pour la 4ème tranche des travaux de restauration de l'église Notre-Dame du Mont

ABSENTS : Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Colette BENOUAHAB.

ONT DONNÉ POUVOIR: Herbert WOLFERS à Marie-Lou ALLAVENA, Karine BOETTI à Isabelle SAUVE, Francis FRECOURT à Audrey ROSSI, Renaud LEFEBVRE à Paul REY, Jean-Louis TAYLOR à Sébastien OLHARAN, Colette BENOUAHAB à André IPERT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur: Sébastien OLHARAN

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu d'abroger la délibération n° 117/2023 du 14 juin 2023 concernant la demande de subvention pour la 4^{ème} tranche des travaux de restauration de l'église Notre-Dame du Mont. La demande de subvention sera votée ultérieurement.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

ABROGE la délibération n° 117/2023 du 14 juin 2023.

AR Prefecture

006-210600235-20231204-2023_304-DE Reçu le 07/12/2023

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance

Isabelle SAUVE

Pour copie conforme

Le Maire

Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication et transmission en Préfecture le

Le Maire

Sébastien OLHARAN